

PATHOLOGIE ET ERREURS DE
CONCEPTION DES PETITS OUVRAGES
D'ASSAINISSEMENT ET DE DRAINAGE
DES ROUTES EN MILIEUR RURAL

Abdelaziz LAKHMIRI

PATHOLOGIE ET ERREURS DE CONCEPTION DES PETITS OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT ET DE DRAINAGE DES ROUTES EN MILIEU RURAL

Les différents rapports relatifs aux dégâts de crues reçus à la DRCR, au cours des dernières années et l'évaluation faites au cours des visites effectuées sur certaines pistes dans les zones de montagne permettent de constater que certains ouvrages d'assainissement et de drainage ne jouent pas le rôle qu'ils devraient jouer en saison pluvieuse. Dans certains cas ces mêmes ouvrages mal conçus ou/et mal exécutés ou/et mal entretenus sont à l'origine d'importants dégâts et accidents.

LES CAUSES SONT MULTIPLES

Causes liées à la conception de l'ouvrage :

- Choix inadapté de l'ouvrage par rapport au site (topographie, nature du sol ;
- Sous dimensionnement par rapport au débits hydrauliques ;
- Insuffisance ou omission de prévoir les mesures de protection de l'ouvrage ;
- Omission des dispositions nécessaires pour assurer l'accessibilité à l'entretien.

Causes liées à la réalisation :

- Erreurs d'implantation de l'ouvrage au site (déplacement et déviation de l'axe de l'ouvrage etc...),
- Insuffisance de compactage des remblais autour de l'ouvrage ;
- Mesures de protection inadaptées avec l'objectif d'assurer un bon fonctionnement de l'ouvrage et d'assurer l'accessibilité à son entretien.

Causes liées au manque ou insuffisance d'exécution de l'entretien courant:

- Débouchage et curage des ouvrages avant la saison pluvieuse ;
- Réouverture et/ou nettoyage périodique des fossés particulièrement au voisinage des OA ;
- Entretien périodique des seuils à l'amont et l'aval et des accès aux OA.

A travers les cas présentés (Photos et diapositives), il est facile de constater que la texture du sol , le type de relief topographique et les conditions climatiques au niveau d'un bassin hydraulique sont de facteurs, qui dans certains cas rendent les résultats d'une application systématique des solutions types ou standards (proposées par les guides techniques), très peu efficaces.

Les cas retenus constituent une illustration des pathologies et des erreurs de conception des petits ouvrages d'assainissement et de drainage les plus répandues dans les routes en milieu rural. Les enseignements tirés de ces cas sont :

• Les guides des solutions types des ouvrages d'assainissement et de drainage doivent définir clairement le champs d'application (climat, nature du sol, topographie, régime hydrologique etc...), et particulièrement les typologies en plus des hypothèses de base de conception, de fonctionnement, et d'entretien de ces OA. Ces guides doivent être complétés et actualisés périodiquement par les dispositions constructives tirées des enseignements observés sur le terrain.

• La multitude et la diversité relatives des conditions à respecter pour la réussite de la réalisation et du bon fonctionnement d'un ouvrage font que la décision du choix de la conception et de l'implantation d'un ouvrage doit être le résultat d'un consensus entre l'ingénieur routier, l'hydraulicien et le géotechnicien du laboratoire.

• L'approbation des dossiers techniques des O.A et quel que soit leur taille ou importance doit être précédée par un examen sur le site de la solution proposée. Cette mission ne peut être centralisée mais doit être déléguée qu'aux cadres expérimentés du STR de la RTP. Cette pratique est de nature à développer la connaissance réelle du fonctionnement des ouvrages de drainage et d'assainissement des routes rurales et de l'environnement de la chaussée. Par conséquent une accumulation constructive du savoir et savoir faire dans le domaine.

• L'entretien préventif périodique et curatif d'un ouvrage d'assainissement et de drainage de la route rurale constitue une assurance et un investissement (à réaliser sans retard), qui doit normalement se traduire par la suppression ou au moins une réduction notable des risques de destruction ou dégradation de l'ouvrage, dont l'impact peut à la limite, provoquer dans certains cas le déclenchement de glissements de terrain au voisinage de l'O.A dans la zone considérée.

• L'inspection périodique et systématique des O.A, avant la saison pluvieuse est une nécessité pour le repérage des défauts et l'établissement des programmes d'intervention avant les premières pluies. Cette inspection ne dispense pas d'en faire d'autres après des chutes de pluies très importantes pour en faire le bilan de l'état des lieux particulièrement dans les zones sensibles.

Tels sont les principes de base à mettre en application et à rappeler à la veille de l'élaboration de chaque plan de campagne d'entretien routier.